



RECENSEMENT des enfants de 2 ans

Direction de l'Éducation
Service Vie Scolaire

Année scolaire **2021/2022**

Pour la rentrée scolaire de septembre 2020, la ville de Sainte-Anne poursuit son effort pour scolariser les enfants de 2 ans domiciliés à Sainte-Anne (nés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018).

Recensement de mon ENFANT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Lieu de naissance :
Sexe : féminin masculin
Adresse :
Code postale :
Ville :

Représentant légal de l'enfant

Parent ou représentant(e) n°1

Je soussigné(e), (représentant légal de l'enfant)
 Père Mère Représentant légal
Demeurant à
.....
Profession :
Tél du domicile :
Tél portable :

Parent ou représentant(e) n°2

Je soussigné(e), (représentant légal de l'enfant)
 Père Mère Représentant légal
Demeurant à
.....
Profession :
Tél du domicile :
Tél portable :

Engagements

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la ville de Sainte-Anne tout changement dans la situation de mon enfant au cours de sa scolarité. Tout usage délibéré de faux est passible de peines prévues par le code pénal.

Sainte-Anne, le

Écrire la mention « **Lu et approuvé** »
Parents ou représentant(e) 1

Signature

Écrire la mention « **Lu et approuvé** »
Parents ou représentant(e) 2

Signature

Rappel : en vertu de l'article 372-2 du Code Civil, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale. La demande de dérogation constitue un acte usuel.

Les informations recueillies sur cette demande sont enregistrées ou non dans un fichier informatisé par la Direction de l'éducation - service vie scolaire pour le recensement des enfants de 2 ans. Elles sont conservées pendant une durée de 10 ans.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général pour la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition au traitement et à la portabilité des données) en justifiant votre identité et en adressant votre demande :

Par courrier : Mairie de Sainte-Anne - Délégué à la protection des données
Hôtel de ville Place Schoelcher 97180 SAINTE-ANNE
par e-mail : dpd@ville-sainteanne.fr

Pour plus d'informations :

➤ **DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

Service Vie Scolaire
Rue Lethière
0590 85 59 92

➤ www.ville-sainteanne.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu dans le service le :

Décision de Monsieur le Maire : Accordée Refusée

École affectée :

Fait à Sainte-Anne, le

(cachet de la commune et signature du Maire)